

COURLAY

COURSE à pied pour tous 10 km

22 Décembre
2018

Complexe
Robert BOBIN
15 h

inscriptions internet
sur le site de la mairie
www.courlay.fr

**NOMBREUSES
RÉCOMPENSES**

par tirage au sort des dossards
et pour l'équipe la plus représentée
Prix au meilleur déguisement

**CHRONOMÉTRAGE
PAR PUCES**

CORRIDA DE GOURLAY
CORRIDA de COU
DEPART



ORGANISÉE PAR
COURLAY ANIMATIONS

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

1^{re} Course : Départ à 14h00 - Ouverture inscriptions à 12h30 - plan d'eau

Fin des inscriptions 13h30

- Initiation athlétique ou découverte : CP-CE1 - 560 m → 13h45
- Course ouverte aux CE2 et CM1 → 13h55
2 tours de 560 mètres soit 1120 mètres
- Course ouverte aux CM2 → 14h05
3 tours de 560 mètres soit 1680 mètres
- Course ouverte aux 6^e et 5^e → 14h20
3 tours de 560 mètres soit 1680 mètres

◆ - Gratuit (lot pour tous)

2^e Course : Départ à 15h00 - Ouverture inscriptions à 12h30 - salle omnisports

Fin des inscriptions 14h30

- La CORRIDA de COURLAY, ouverte aux hommes et aux femmes, nés en 2001 et avant
2 boucles soit 10 km
(lot pour tous)
- La course ouverte aux Minimes, nés en 2004/2005
aux Cadets, nés en 2002/2003

◆ - Engagement 8 € (11 € pour les engagements sur place)
par chèque à l'ordre de Courlay Animations

1 tour de 5000 mètres.....

◆ - Engagement 3 € (4 € pour les engagements sur place)

Bulletin d'engagement à adresser, **avant le 19 décembre 2018 impératif** à
Gilles MONNET, 18 l'Ébaupin, 79440 COURLAY
Tél. 05 49 72 33 28 (pour renseignements)
running79 - mairiedecourlay/courlayanimations
résultats sur FFA

**Pas d'inscription
si dossier
non payé**

Bulletin d'inscription

(pas d'inscription par téléphone)

Nom

Prénom

Sexe : M F

Date de naissance

- Licencié F.F.A. Club :

Mail

- Triathlon

- Non licencié

Numéro de licence

Groupe éventuel

Signature :

- Habitant Courlita(e)

Pour les mineurs (à remplir par le responsable de l'enfant)

Je soussigné(e)

déclare autoriser l'enfant inscrit sur le présent bulletin à participer à l'épreuve de sa catégorie.

Signature :

ATTENTION ! Les coureurs devront joindre à leur bulletin d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.